



Fiche technique N° LA3584

10-06-2021

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtre et dérivés :**
Plâtre - Enduits de plâtre - Plaques de plâtre cartonnées - Carreaux de plâtre
- **Bois et dérivés :**
Contre-plaqué - Aggloméré - Isorel dur - Européens feuillus - Européens résineux
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophtaliques - Acryliques

laur express impression glycéro

Impression glycéro universelle, pénétrante et durcissante

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

+/- 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Impression glycéro universelle, pénétrante et durcissante.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Sur les murs, plafonds et boiseries de la maison (*anciennes peintures - anciennes maçonneries - plâtre et dérivés – bois et dérivés*).

Qualités dominantes :

- Consolide et homogénéise les fonds
- Possède une brossabilité excellente
- Microporeux : laisse respirer le support

Caractéristiques pratiques :



m^2/L = +/- 12 m²/L (selon le support).

h = 6 h

h = 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc - Prêt à l'emploi
- **Aspect :** Mat
- **Matériel :** Brosse, rouleau polyamide 10mm ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Conditionnement :** 5 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,65 à 1,75
- **Extrait sec (pondéral) :** 81 à 85 %
- **Taux de brillance à 60° :** <5
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 350 g/l (2010). Ce produit contient max 350 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Anciens badigeons** : les éliminer totalement.
- **En extérieur**, si présence de mousses, champignons ou algues, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec un produit approprié. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer notre produit **thelocide**, puis laisser sécher sans rincer.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1. Appliquer directement 1 couche.
- **Ne pas appliquer sur ciments neufs (fonds alcalins).**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015